



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

29 septembre 2009

Le diocèse de Nicolet se joint à la coalition Stop Cannabis



La coalition Stop Cannabis prend de l'ampleur, et c'est au Centre administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska que le préfet, M. Raymond Bilodeau, a dévoilé les organismes signataires qui se joignent à la Coalition, dont le Diocèse de Nicolet.

Par sa «Déclaration de vie», le diocèse se distingue tout en s'impliquant activement à poser des actions nécessaires afin de contrer la criminalité liée à la culture du cannabis, qui sévit dans notre région.

NICOLET, le 29 septembre 2009 – Le Diocèse de Nicolet se joint aux nouveaux signataires de la Coalition Stop Cannabis, en compagnie de la Commission scolaire de la Riveraine, de la Caisse Desjardins de Nicolet, de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et du Conseil des Abénakis d'Odanak. Le Diocèse de Nicolet et les autres signataires se joignent ainsi aux propriétaires de terres agricoles ainsi qu'à la totalité des municipalités et des MRC des deux territoires, qui ont déjà signé le contrat social.

DÉCLARATION DE VIE

Le Diocèse teinte la coalition de ses couleurs

«Je suis venu pour que vous ayez la vie en abondance! », proclamait Jésus-Christ (Jn 10, 10)»

Nous, ses disciples, souhaitons le «TOP» et non le POT... spécialement pour nos jeunes! Par conséquent, cultivons ensemble non le cannabis, mais plutôt :

- le sens des responsabilités ;
- la fierté d'un travail honnête ;
- l'esprit d'initiative et de créativité ;
- l'entraide et la solidarité ;
- la justice et le partage.

Et nous, Église diocésaine de Nicolet, collaborons avec tous les partenaires également engagés dans une campagne d'information et de communication visant à diffuser une position régionale commune contre la culture du cannabis et les activités criminelles s'y rattachant.

Nous prenons également l'engagement d'afficher cette déclaration de vie dans toutes les églises de notre diocèse et autres lieux appropriés.

Cette déclaration ne vise pas tant à dénoncer le mal qu'à promouvoir la dignité humaine, conformément au grand rêve de Dieu.

L'Abbé Pierre Houle, curé des paroisses de l'Unité Notre-Dame-des-Rivages était signataire du contrat social, aux côtés de Monseigneur St-Gelais, évêque du Diocèse de Nicolet. Ils sont également cosignataires de la Déclaration de vie.

Jusqu'à maintenant, les actions de la coalition ont mené à la signature des contrats sociaux, à des activités de sensibilisation, à la tenue d'un colloque régional ainsi qu'à la poursuite des efforts policiers nécessaires à la répression de la production, le tout dans une perspective de concertation.

(Sur l'image en pièce jointe, vous retrouvez le représentant du Diocèse de Nicolet (Monseigneur Raymond St-Gelais) en compagnie du représentant de la Commission scolaire de la Riveraine, de celui du Centre de Santé et de Services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska, du président du secteur Nicolet de la Caisse Desjardins de Nicolet, M. René Vouligny, de M. Jacko Watso, représentant du Conseil des Abénakis d'Odanak, de M. Sylvain Rheault, directeur général de la Fédération de l'UPA Centre-du-Québec, de M. Daniel Badeau, lieutenant de la Sûreté du Québec, poste de Nicolet et de M. Donald Martel, directeur général de la MRC de Nicolet-Yamaska.)

-30-

Source : Martyne Desmeules
Responsable des communications sociales
(819) 293-6871 poste 421
communications@diocesnicolet.qc.ca